

COMMUNE DE VALLANS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/01/2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 janvier, le conseil municipal de la commune de VALLANS s'est réuni en session ordinaire dans la petite salle des fêtes de VALLANS à 18 h 30 sous la présidence de Cédric BOUCHET, Maire de VALLANS.

Date de la convocation : 11 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 14

PRÉSENTS : BOUCHET Cédric, BRUCHIER Christian, CAILLAUD Laurent, CAILLÉ Olivier, DUBOIS Olivier, HEMMET Chérifa, LEFEVRE Sébastien, LEM Jean-François, PASTUREAU Stephan, TEXIER Michael, MARCHÉ Pascal, DAVID Nadège, MAGNON Jean-Luc.

EXCUSÉS : DEGORCE Laëtitia, GEOFFROY Nelly (Pouvoir à HEMMET Chérifa).

ABSENTS :

Secrétaire de séance : PASTUREAU Stephan

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle les questions inscrites à l'ordre du jour :

- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 11 DECEMBRE 2020

- TRAVAUX BATIMENTS

- Salle de motricité (estimatif des travaux, demande de subventions)
- Aménagement intérieur (réflexion sur l'aménagement et demande de devis)

- TERRAIN MULTISPORT

- Devis, financement

- PARC ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Diagnostic (choix d'un devis)

- VOIRIE

- Travaux de mise en sécurité rue des Arcis et rue des Villages

- INTERCOMMUNALITE

- Communauté d'agglomération du Niortais : Désignation référent mobilité
- Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise : Désignation d'un référent

Commission Géographique.

- MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE POUR LES ASSOCIATIONS

- Engagement d'une réflexion sur la mise à disposition d'une salle pour les associations

(Contraintes matérielles, convention, règlement intérieur...)

- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Antenne mobile (sondage)
- Orientations budgétaires 2021 (financement terrain multisport, éclairage public, travaux de voirie...)

- Flochage des véhicules
- Permanences du samedi
- WC publics
- Inventaire des haies

En conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal. M. Stephan PASTUREAU est désigné pour remplir cette fonction.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du conseil approuvent le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2021 qui leur a été communiqué au préalable.

01-15-01-2021 SALLE DE MOTRICITÉ

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la déclaration préalable relative à l'aménagement de la salle de motricité a reçu un avis favorable. L'autorisation de Travaux déposée auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) 79 passe en sous-commission d'accessibilité le 18 janvier prochain.

Les consultations seront probablement lancées courant février. Les travaux pourraient démarrer au mois de mars.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'estimatif des travaux réalisé par l'architecte :

Gros Œuvre : **6 000 € HT**

** Variantes (nettoyage de façades) : 5 000 HT*

Menuiserie ext.et Int. : **7 000 € HT**

** Variante panneau acoustique : 1 500 € HT*

Fluides, électricité, plomberie chauffage : **3 000 € HT**

Soit sans les variantes : 16 000 € HT

Avec les variantes : 22 500 HT

Il rappelle que cette salle aura pour principale fonction de servir **de salle de motricité aux élèves des classes de maternelle** qui utilisent aujourd'hui la grande salle des fêtes.

Certaines associations pourront également y organiser en soirée différentes activités.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- donne un accord de principe sur les montants présentés dans l'estimatif y compris les variantes,
- autorise le Maire à engager des recherches sur les aides financières possibles et solliciter des subventions auprès de la CAN, la RÉGION, le DÉPARTEMENT et L'ÉTAT.

02-15-01-2021 TERRAIN MULTISPORT ET AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'entreprise PVC COLLECTIVITÉS qui a été retenue pour l'aménagement de l'aire de jeux dans le parc à Teurtous sollicite la commune sur le choix des coloris.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés choisit :

Pour le PS85 METAL : Coloris identique au devis, soit vert.

Pour le Parcours Indiana : Coloris jaune pour les cordes, vert pour les chapeaux et donuts, comme pour le PS85 METAL.

Monsieur Sébastien LEFEVRE est chargé de contacter l'entreprise afin de lui faire part du choix des élus.

03-15-01-2021 DIAGNOSTIC ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur PASTUREAU Stephan, 1^{er} adjoint, présente au conseil municipal 4 devis concernant le diagnostic du réseau d'éclairage public :

ENGIE INEO : 940 € HT soit 1 128.96 € TTC

SEOLIS : 1 120 € HT soit 1 344.35 € TTC

SPIE : 2 608.14 € HT soit 3 129.77 € TTC

STECO : 3 607.60 € HT soit 4 329.12 € TTC

Il explique que la différence de prix tient au fait que les entreprises INEO et SEOLIS sont intervenues à plusieurs reprises sur la commune de VALLANS et connaissent déjà bien le réseau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à la majorité le devis de SEOLIS et autorise le Maire à le signer.

Résultats du vote :

Nombre de votants : 14

ENGIE INEO : 3 voix

SEOLIS : 11 voix

SPIE : 0

STECO : 0

04-15-01-2021 VOIRIE

Monsieur le Maire présente un devis pour des travaux de mise en sécurité de la rue des Arcis et de la rue des Villages pour un montant de 4 086 € TTC :

- Rue des Arcis : pose d'une trappe sur une fosse existante pour remplacer le couvercle défectueux.

- Rue des Villages : pose de 2 rangs de parpaings sur un lit de béton pour sécuriser la tête de buses existantes.

Après délibération, les membres du conseil municipal,
Vu le montant du devis qui leur parait élevé,
Souhaite que d'autres devis soient sollicités pour pouvoir comparer les coûts.

05-15-01-2021 DÉSIGNATION RÉFÉRENT MOBILITÉ

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par courrier en date du 28 décembre 2020, la CAN sollicite la commune pour désigner un référent mobilité qui siègera au sein du futur comité de référents mobilité dont la première réunion est prévue le 26 janvier 2021 à 17 h 30.

Il demande s'il y a des candidats.

M.TEXIER Mikaël pose sa candidature et est élu à la majorité des membres présents et représentés.

06-15-01-2021 DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT COMMISSION GÉOGRAPHIQUE

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise assure la mise en œuvre de la compétence **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** sur les communes et intercommunalités concernées par le bassin hydraulique afférent, en Deux-Sèvres et Charente-Maritime depuis le 1^{er} janvier 2020.

Les statuts du syndicat prévoient la mise en place de commissions géographiques à l'échelle des sous-bassins hydrauliques :

- Autize –Vendée ;
- Sèvres Niortaise amont – Labom-Chambon-Egray ;
- **Guirande-Courance-Mignon ;**
- Marais Mouillés.

Ces commissions n'ont pas de voix délibérative mais peuvent conseiller ou être consultées par le comité syndical.

Afin de pouvoir les mettre en place, le syndicat sollicite la commune pour nommer un conseiller municipal qui siègera au sein de la commission du bassin du secteur de la commune de VALLANS à savoir **Guirande-Courance-Mignon**.

Monsieur le Maire propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne **Monsieur BOUCHET Cédric comme référent géographique** représentant la commune de VALLANS.

07-15-01-2021 MISE A DISPOSITION DE LA PETITE SALLE AUPRÈS DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Les activités des associations communales devraient se développer dans les mois à venir : création d'un club photo et d'une section de jeux au niveau de la SEP, recherche

d'un local par l'AMAP pour la distribution des paniers, mise en place d'un café associatif etc...

Après avoir fait un point sur les recettes générées par la location de la petite salle des fêtes entre 2014 et 2019, Monsieur le Maire constate que la rentabilité est faible :

580 € / an en moyenne.

Aussi, il propose au conseil municipal d'affecter cette salle exclusivement aux activités associatives : un règlement intérieur sera établi et une convention définissant les conditions d'occupation de la salle sera passée entre la commune et chaque association.

Le conseil municipal dans son ensemble est favorable à cette proposition. Toutefois Monsieur Olivier CAILLE suggère de laisser la petite salle ouverte à la location pour les particuliers le week-end.

Monsieur le Maire répond que cela ne sera possible que si la salle n'est pas occupée de façon régulière le samedi par une association communale d'où la nécessité d'avoir le calendrier des activités associatives avant de se prononcer.

Madame DAVID Nadège demande où en est l'installation de la fibre pour les salles.

Monsieur le Maire répond que les agents communaux travaillent avec l'entreprise sur le passage des câbles.

Séance du 15 janvier 2021 : Délibération n°01-15-01-2021 au 07-15-01-2021

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Antenne relais :

Monsieur le Maire expose :

Sur 342 foyers, 152 ont répondu au sondage soit 44%.

Les réponses favorables à l'installation d'une antenne relais sur Vallans représentent 93 % des retours.

L'opérateur consulté pour connaître l'emplacement le plus approprié nous oriente vers le stade de foot situé à plus de 100 mètres des bâtiments scolaires.

D'autres opérateurs seront bien entendu sollicités.

Le sondage dont les réponses sont majoritairement favorables à l'antenne relais va permettre de gagner un peu de temps.

Cependant la procédure sera longue entre 4 et 5 ans.

Au final la décision reviendra au Préfet et la participation financière de la commune sera assez onéreuse.

Aménagement intérieur salle de motricité :

Monsieur le Maire invite les élus à engager une réflexion rapide sur l'aménagement intérieur de la salle de motricité afin de pouvoir prendre en compte les travaux à réaliser dans la future demande de subvention.

Une partie des aménagements peut être réalisée par les employés communaux mais il y aura très certainement du matériel à acheter.

Les enseignants seront consultés dans la semaine et un petit groupe de travail pourrait se constituer pour réfléchir sur le projet.

Monsieur olivier CAILLÉ suggère de se rapprocher de CAMIF COLLECTIVITÉ.
Monsieur LEFEVRE propose que la commune se mette en contact avec la Mairie de LA FOYE MONJAULT qui a récemment construit une nouvelle école.

Terrain multisport :

La commune est dans l'attente des devis.

Deux entreprises ont déjà été consultées : PCV COLLECTIVITÉS et AGORA.

Les élus qui suivent le dossier ont rendez-vous avec une troisième entreprise dans la première semaine de février.

Flocage des véhicules :

Monsieur PASTUREAU Stephan rappelle que le véhicule Citroën Berlingo affiche environ 207 000 kms au compteur.

Cette question soulève un débat entre les élus sur le choix d'un autre logo pour la commune de VALLANS.

Permanence du samedi matin.

Plusieurs suggestions ont été faites : permanence 1 fois par mois / les semaines paires ou impaires.

L'objectif des élus étant d'aller à la rencontre des habitants, il est finalement décidé de reprendre les permanences du samedi matin chaque semaine à compter du mois de mars si la situation sanitaire le permet.

WC publics :

Les toilettes publiques du Parc à Teurtous seront à nouveau ouvertes. Un fléchage sera mis en place pour qu'elles soient mieux indiquées.

Défibrillateurs :

Après discussion, le conseil est favorable à la mise en place d'un défibrillateur qui sera installé à l'extérieur de la salle des fêtes : il sera ainsi accessible à tous et permettra de couvrir les bâtiments autour de la place (école, église, boulangerie, mairie).

Monsieur le Maire prendra contact avec l'entreprise retenue suite au groupement de commandes réalisé par la CAN.

Inventaire des haies :

Monsieur Olivier CAILLÉ présente au conseil municipal le devis réalisé par PROM'HAIES. Les coûts peuvent varier entre 6 325 € et 12 925 € en fonction des options retenues.

Réunion développement durable :

Monsieur Sébastien LEFEVRE informe le conseil qu'il est convié à une réunion développement durable à la CAN le 19 janvier prochain.

Projet éolien :

Monsieur le Maire informe le conseil que des rendez-vous sont proposés avec les entreprises.

Le 20 janvier : Team Energie

COMMUNE DE VALLANS
Séance du 15/01/2021

Le 27 janvier : EDF renouvelables

Il sera également possible de programmer une rencontre avec une 3^{ème} entreprise.

Festival 5^{ème} saison :

Le spectacle retenu dans le cadre du Festival de la 5^{ème} saison organisé par la CAN est « T'emmêle pas » de la compagnie du fil à Retordre.

Il sera présenté le 21 juin 2021.

Madame TOSI, organisatrice du Festival sollicite la commune pour savoir si une buvette et d'autres animations seront prévues.

Des musiciens de la commune pourraient en effet être sollicités et une buvette organisée par une association. Tout dépendra des conditions sanitaires à ce moment-là.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50.